

# COMPTE-RENDU

## Conseil Municipal du Vendredi 21 SEPTEMBRE 2018

### Ordre du jour

- Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 juillet 2018
- Vote de crédits complémentaires Budget Principal et Budget Eau & Assainissement – DM 1
- Subventions aux associations – DM 1
- Avis de la Commune sur la demande d'exploitation d'une installation d'enrobage à chaud de matériaux routiers à Saulcy-sur-Meurthe – Société PASQUIER
- Compte rendu des délégations
- Informations diverses

---

### **1) CRÉDITS COMPLÉMENTAIRES – DM 1 – ANNÉE 2018**

**VOTE, à l'unanimité**, les crédits complémentaires suivants pour un montant de 37 300.00 € :

#### **Budget Principal**

- Logiciel SEGILOG
- Aménagement accès du Stade
- Caniveaux Avenue du Général de Gaulle

#### **Budget Eau & Assainissement**

- Dérivation du réseau assainissement Rue des Pêcheurs

### **2) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNÉE 2018 – DM 1**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **DECIDE D'ACCORDER** une subvention à l'association TETRAS BASKET VOSGES, au titre des subventions aux associations 2018, d'un montant de 2 000.00 €
- **DECIDE D'ACCORDER** un forfait de 300.00 € à M. KIMMEL, organisateur de l'exposition sur la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.

### **3) AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA DEMANDE D'EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION D'ENROBAGE A CHAUD DE MATÉRIEAUX ROUTIERS A SAULCY-SUR-MEURTHE – SOCIÉTÉ PASQUIER – ENQUÊTE PUBLIQUE**

Dans le cadre du projet présenté par la Société PASQUIER visant à obtenir l'autorisation d'exploiter une installation d'enrobage à chaud de matériaux routiers sur le territoire de la commune de Saulcy-sur-Meurthe, l'arrêté préfectoral n°1372/2018 du 23/07/2018 a prescrit une enquête publique.

Celle-ci s'est déroulée du 20 août au 8 septembre 2018.

Le Conseil Municipal de la commune où l'installation est projetée et celui de chacune des communes dont le territoire est atteint par le rayon d'affichage sont appelés à donner leur avis sur cette demande d'exploitation.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **DONNE** un avis favorable à cette demande

#### 4) COMPTE RENDU EXERCICE DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

##### Droit de Prémption Urbain

- Décision de renonciation

N° DIA	DESIGNATION	USAGE	SUPERFICIE (M²)	REFERENCE CADASTRALE	ADRESSE
20180023	Bâti sur terrain propre	Habitation	6 212	AD 123	305 Chemin de la Cartonnerie
20180024	Bâti sur terrain propre	Habitation	983	AV 47	257 Rue Gaston Save Prolongée
20180025	Bâti sur terrain propre	Habitation	2 303	AH 58	601 Rue d'Alsace
20180026	Non bâti	Terrain à bâtir	362	AM 85	Rue du Haut de Chaumont
20180027	Bâti sur terrain propre	Locaux dans résidence EHPAD	6 212	AD 123 Lots 33 et 34	123 Chemin de la Cartonnerie

- Compte-rendu des délégations

Depuis la rentrée scolaire de septembre **2018** la Région Grand Est est seule compétente pour l'organisation et le financement des transports interurbains et scolaires. C'est elle qui délivre la carte de transport scolaire conditionnée à l'enregistrement du paiement par le pôle transport de la Région Grand Est.

Dès lors, la commune n'achète plus les vignettes et la régie qui avait été créée le 10 juillet 2009 pour l'encaissement des recettes induites par la participation des familles à l'achat des vignettes n'a pu lieu d'exister.

L'arrêté n° P54/2018/AP du 7 septembre 2018 supprimant la régie a été pris à cet effet.

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de la communication de ces comptes rendus de l'exercice des mandats confiés à Monsieur le Maire.

#### 5) INFORMATIONS DIVERSES

- Recensement de la population : du 17 janvier au 16 février 2019
- **Nouveaux horaires de la mairie** : depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, il n'y a plus de permanence le samedi matin mais de nouveaux horaires d'ouverture au public ont été mis en place :

Lundi – Mercredi – Vendredi : 8h30 – 12h00 et 14h00 – 17h00

Mardi et Jeudi : 8h30 – 12h00 – 14h00 – **18h00**

Le Maire  
André BOULANGEOT